



# Union des alternatives syndicales

Union Des Alternatives Syndicales  
3 bis, rue Clément

38001 GRENOBLE CEDEX 1

tél : 04 74 92 61 39

e-mail : [contact@udas.org](mailto:contact@udas.org)

A

**Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,  
Ministère de l'Education Nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
110, rue de Grenelle  
75007 Paris  
Objet : Préavis de grève**

**Grenoble, le 1er mai 2007**

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,

Conformément à l'Art. L.521-2 à L.521-6 du code du travail, l'Union des Alternatives Syndicales dépose auprès de vous un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, enseignants et chercheurs, IATOSS et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, pour la journée du lundi 7 mai 2007 de 0 à 24 heures.

L'Union des Alternatives Syndicales appelle les personnels à protester contre la recrudescence des procédures disciplinaires ou judiciaires engagées à l'encontre des collègues et des militants (et parmi eux des parents d'élèves et des élus...) qui tentent pacifiquement, à Paris, à Lyon, à Marseille et dans toute la France de s'opposer à l'expulsion de familles de sans-papiers qui ont des enfants scolarisés dans nos écoles.

Le 7 mai 2007 aura lieu à Lyon le procès de François Auguste, conseiller régional, vice-président du Conseil Régional de Rhône-Alpes, poursuivi pour avoir soutenu la famille Raba, menacée d'expulsion de force du territoire français, alors qu'il prenait l'avion en mission pour le Conseil Régional de la Région Rhône-Alpes.

Le 7 mai, nous protesterons contre ce procès qui s'inscrit dans un plan délibéré de criminalisation de l'action militante de RESF (Réseau d'Education sans Frontières) et des autres organisations d'aide aux sans papiers, et contre tout procès de militants voulant protéger des familles de sans papiers, victimes ainsi d'une répression judiciaire.

Nous refusons que des actes de solidarité et de responsabilité soient assimilés à de la délinquance.

Afin d'éviter toute ambiguïté ou pression sur les personnels grévistes, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre cet avis à l'ensemble des Recteurs d'Académie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à notre attachement au service public de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Pour l'Union des Alternatives Syndicales

Denis Polère, secrétaire de l'Union des Alternatives Syndicales.

